

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 15 septembre 2022



Monsieur le Président, Monsieur le directeur, Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

La FCPE tient, en cette première séance de l'année scolaire, à renouveler son souhait d'une belle année scolaire aux élèves, aux équipes éducatives et aux parents. Nous savons toutes et tous ici que l'école est ce grand métronome qui rythme notre vie sociale. Une année, placée sous le signe de l'égalité des droits des enfants, d'un fonctionnement éclairé de la démocratie scolaire, d'un dialogue apaisé et respectueux entre les équipes éducatives et les parents pour la réussite et le bien-être des enfants.

C'est notre souhait, notre engagement mais la réalité du quotidien scolaire et éducatif est toute autre. Force est de constater qu'en prise à des enjeux politiques et économiques, le système est enlisé, entre post réformes structurelles à moyens réduits, crise sanitaire et inflation. Trop souvent les intérêts des adultes, les budgets étriqués, passent devant les besoins des enfants qui fréquentent l'école de la République, sous l'égide de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

L'anxiété prend le dessus une nouvelle fois cette année. Nombreux jeunes non affectés en collège et lycées, élèves en situation de handicap à la maison, sans AESH, professeurs titulaires, remplaçants, contractuels manquants devant les classes... Des organisations au pied levé pour les parents et les élèves qui se retrouvent sans ramassage scolaire ; De plus en plus d'enfants en situation de grande pauvreté, sans toit, sans repas ; des enfants qui ne vont pas bien et sans accompagnement ; des enfants face à des intervenants extérieurs dans les écoles publiques pour apprendre à méditer, s'autocentrer ou autre, avec trop souvent des entrées ésotériques et des pratiques discutables... Voilà pour nous les lignes rouges de cette année scolaire.

La FCPE milite pour le respect des besoins fondamentaux et des droits des enfants. Des engagements forts, entiers, bénévoles pour défendre le droit à la réussite de tous les élèves, leur bien-être, leur santé et pour la réduction des inégalités scolaires et sociales. Des engagements dont les mauvaises langues diront que la FCPE se mêle de trop de choses concernant les rythmes scolaires, la proposition de généralisation des classes par compétences ou la coécriture des règlements intérieurs.

Mais ces mêmes mauvaises langues oublient certainement qu'avant toute chose une école, un établissement vit par le fonctionnement d'une démocratie scolaire éclairée, car participative. Une école vit par un dialogue apaisé et respectueux entre tous les adultes qui s'occupent de l'enfant dans une journée, ses parents et les membres des équipes éducatives. Coéduquer, des rôles distincts, des statuts différents, ce n'est pas une chimère, ce sont bien des actes au quotidien et un principe fondateur. Les élections scolaires se tiennent les 23 et 24 septembre à la Réunion et Mayotte, les 7 et 8 octobre en métropole. Nous attendons un geste fort et fondateur pour qu'enfin tous les parents se sentent légitimes à s'engager pour tous les enfants, à faire le choix de leurs représentants, à participer à la vie de l'école et à s'exprimer.

Le grand projet de refondation avec de nouvelles méthodes, que l'on attend, par des grandes consultations ne doit pas omettre cela. Comme une nouvelle façon de réinventer l'eau chaude, alors que le code de l'éducation permet déjà largement de coconstruire des débats participatifs. Les parents FCPE tiendront leur rôle. Les projets novateurs dans les écoles ont toujours existé et parfois trop souvent avec des bouts de ficelles sans financements. Il s'agira que le financement ne se fasse pas sur des critères définis en amont mais bien sur la réalité des besoins. Nous ne voulons pas participer à des mises en compétition, des concours de beauté de projets sur l'ambition affichée

aujourd'hui des savoirs fondamentaux, comme les labos de maths qui existent depuis bien longtemps. L'école souffre aussi des réalités sociales et environnementales. Le harcèlement scolaire, le cyber harcèlement, l'orientation des élèves, l'engagement des jeunes, le bâti, les cours de récréation, le sentiment d'appartenance sont des sujets tout aussi centraux dans l'apprentissage d'un socle commun de connaissances de compétences et de culture, dans la construction de son futur citoyen. La FCPE entend bien que le service public d'éducation garantisse l'égalité des droits et de traitement de tous les élèves qu'il accueille et ce quel que soit son lieu d'habitation.

Je terminerai sur une note personnelle, je me tiens aujourd'hui parmi vous pour ma dernière séance de CSE comme présidente de la FCPE, depuis 2018. Oui dès mon entrée au conseil d'administration national de la FCPE, en 2016, j'ai siégé dans cette instance avec vous aujourd'hui, avec vos prédécesseurs avant vous. Alors je garderai en mémoire le plaisir de nos débats, la frustration parfois de ne pas avoir pu trouver collégialement des terrains d'entente sur certains textes entre l'administration et nous, membres du CSE. Cette instance est au combien, primordiale pour débattre collectivement de l'avenir des enfants comme de l'école, dans le respect de toutes et tous. Elle est d'ailleurs un lieu tout trouvé de concertation pour l'école ? Je garderai en mémoire, les moments joyeux, les moments tristes, les moments heureux de travail concerté comme les tâtonnements de nos visios. Je tiens particulièrement à saluer : Monsieur Odinet, pour l'humanité et l'efficacité dont vous faites œuvre pour animer cette instance et monsieur Coiffait, que serait-ce une séance sans vous ! Je vous remercie pour votre diligence et votre compréhension. Enfin, je remercie l'assemblée et vous souhaite de bons et futurs travaux.